

MAIRIE de MÉRÉ



Département des YVELINES
Arrondissement de RAMBOUILLET
Canton d'AUBERGENVILLE

Méré, le 17 JUIN 2019

RESEAU ENVIRONNEMENT SANTE

47 Avenue Pasteur

93100 MONTREUIL

OBJET : Délibération du 03 juin 2019
Charte « Villes et Territoires – sans perturbateurs endocriniens »

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la délibération du Conseil Municipal de Méré sus-indiquée.

Je vous en souhaite bonne réception,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

La secrétaire de Mairie
Marie-Françoise GILLES



Square Raoul Breton 78490 MÉRÉ

Téléphone : 01 34 86 02 13 - Télécopie : 01 34 86 93 55 - <http://www.mere-village.fr> - Courriel :
mairie.mere@wanadoo.fr